



PORT AUTONOME DE STRASBOURG

ACTES DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

*Les décisions en texte intégral sont disponibles sur demande à la Direction administrative et financière du Port autonome de Strasbourg, 25 rue de la Nuée Bleue, CS 80407, 67002 STRASBOURG Cedex
(Tél. + 33 (0)3 88 21 74 02 – Fax + 33 (0)3 88 23 56 57 - pas@strasbourg.port.fr).*

Décision du Directeur général En date du 5 août 2019

Approbation des modifications, ajouts et retraits apportés à l'annexe 5 c – Eléments de rémunération RET du Statut du personnel du Port autonome de Strasbourg